
Programme court en gestion policière

0
4
9
9

Responsable: Dorra Skander

Bureau du registraire

Comité de programme de premier cycle - Sécurité publique

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

819 376-5011, poste 3143

www.uqtr.ca

Crédits: 18

Note

<RED> Le code de ce programme sera modifié. Pour le moment, les demandes admission pour le trimestre d'hiver 2020 seront retenues au bureau du registraire. Dès l'attribution du nouveau code, les demandes d'admission seront traitées.

Présentation

En bref

Ce programme est offert à une personne à l'emploi d'un corps de police, à titre de policier.

Objectifs du programme

Permettre à l'étudiant qui désire devenir un gestionnaire de premier niveau de développer les compétences nécessaires pour intervenir efficacement dans l'ensemble des situations couramment rencontrées par un tel gestionnaire, entre autres, la supervision des activités d'une équipe de policiers, la mobilisation d'une équipe, l'évaluation du rendement des policiers et le respect des règles de déontologie policière.

Atouts UQTR

Particularités

L'étudiant admis au programme de Baccalauréat en sécurité publique qui aura complété 18 crédits du programme court de premier cycle en gestion policière pourra être admis et recevoir une attestation de l'Université pour la réussite de ce programme court.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver et été.

Ce programme est offert à temps partiel.

Conditions d'admission

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques policières ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques policières ou leur équivalent et être à l'emploi d'un corps de police à titre de policier.***

Base expérience

Posséder des connaissances suffisantes et une expérience d'au moins deux années à l'emploi d'un corps de police à titre de policier.***

ET

recommandation du supérieur immédiat

ET

Présenter un curriculum vitae à jour

*** En raison du contenu de certaines activités, l'étudiant qui n'est plus à l'emploi d'un corps de police pourrait être exclu du programme.

Études au Québec

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques policières ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques policières ou leur équivalent et être à l'emploi d'un corps de police à titre de policier.***

Base expérience

Posséder des connaissances suffisantes et une expérience d'au moins deux années à l'emploi d'un corps de police à titre de policier.***

ET

recommandation du supérieur immédiat

ET

Présenter un curriculum vitae à jour

*** En raison du contenu de certaines activités, l'étudiant qui n'est plus à l'emploi d'un corps de police pourrait être exclu du programme.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (12 crédits)

ADM1010 Management des organisations
GPE1012 Comportement organisationnel : l'individu
GPE1013 Evaluation continue du rendement
SHE0551 Éléments d'éthique appliquée (ETA100)

Cours optionnels (6 crédits)

L'étudiant choisit six crédits parmi les cours suivants (6 crédits) :

CRI1019 Supervision d'enquête
PPU1039 Supervision de patrouille
PPU1040 Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau (ADM1010; GPE1012; GPE1013; CRI1019 ou PPU1039; SHE0551)

Autres renseignements

Pour obtenir de l'information au sujet des programmes en sécurité publique, veuillez contacter Madame Renée Bastien à l'École nationale de police du Québec, 350, rue Marguerite-D'Youville, Nicolet (Québec) J3T 1X4, (819) 293-8631 poste 6453.

Règlements pédagogiques particuliers

Les étudiants doivent faire leur demande d'admission au programme court en gestion policière (premier niveau) à l'UQTR. Par la

suite, le cours d'éthique (Université de Sherbrooke), sera suivi en transfert de crédits.